



TABLES RONDES DES BAILLEURS DE FONDS POUR

le renforcement des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest

Investir dans les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest

Afin de préserver la biodiversité,
de faire face aux changements climatiques
et de sécuriser les moyens d'existence



Convention sur la
Diversité Biologique



LifeWeb
Alliés pour le traitement
des aires protégées

VERS DES TABLES RONDES SUR LA COOPERATION FINANCIÈRE POUR LES AIRES PROTÉGÉES OUEST-AFRICAINES

Les espèces et habitats côtiers et marins subissent des pressions grandissantes en Afrique de l'Ouest. La surpêche, la destruction des mangroves et autres écosystèmes, la pollution, l'urbanisation, la croissance de l'industrie extractive et le développement touristique incontrôlé sont les principales menaces qui entraînent une dégradation significative de l'environnement. Afin d'apporter des solutions à ces problèmes, des efforts remarquables ont été déployés par les différentes parties prenantes (pouvoirs publics, communautés locales, ONG et partenaires au développement) pour mettre en place un réseau représentatif d'Aires Protégées en Afrique de l'Ouest. Toutefois, afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme de travail de la CDB sur les Aires Protégées et permettre aux différents pays de s'acquitter de leurs obligations, il est nécessaire d'établir des mécanismes de financement durable pour les Aires Protégées, tant au niveau national que régional.

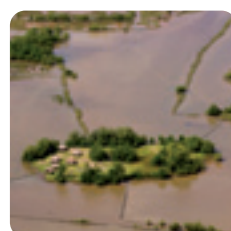
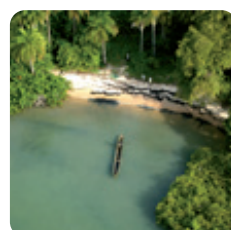
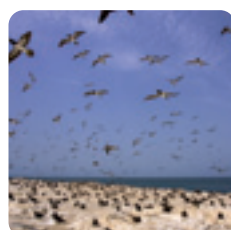
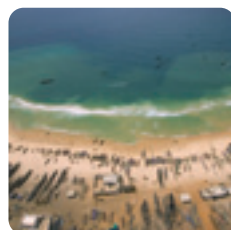
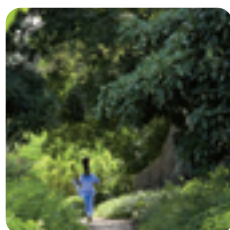
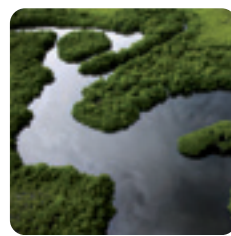
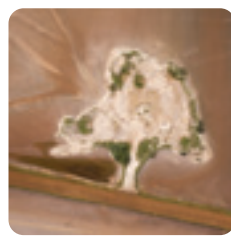
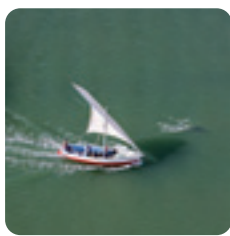
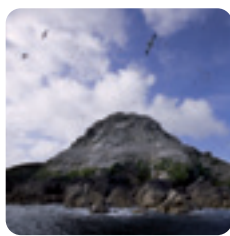
Chaque pays met en œuvre des stratégies de protection de la biodiversité et des plans d'action de protection pour des espèces bien précises. Toutefois, compte tenu de la nature transfrontalière de plusieurs habitats et des schémas migratoires de certaines espèces, sept pays ouest-africains (Cap-Vert, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone et Gambie) ont décidé d'unir leurs efforts afin de trouver des solutions aux problèmes communs liés à la préservation des ressources côtières et marines.

Outre les efforts déployés par chaque État, les différents partenaires issus du Cap-Vert, de la Guinée, de la Guinée Bissau, de Mauritanie, du Sénégal, de la Sierra Leone et de la Gambie se sont engagés dans la mise en œuvre du Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine (PRCM), avec l'assistance technique d'organisations internationales de conservation de la nature (UICN, FIBA, WWF, Wetlands International) et de partenaires financiers internationaux. Conformément au Programme de la CDB sur les Aires Protégées (PoWPA), une évaluation des lacunes écologiques est en cours au niveau du réseau régional d'aires marines protégées (AMP), et des évaluations de l'efficacité de la gestion ont été

effectuées aux niveaux national et régional. En outre, sur la base de l'examen de la mise en œuvre du PoWPA, des analyses des besoins financiers au plan national et régional sont également prévues.

D'importants résultats ont été obtenus en mobilisant l'engagement politique et le soutien formel des États aux différentes initiatives régionales de préservation de la nature. Des progrès significatifs ont été réalisés jusqu'ici en termes de renforcement de la sensibilisation sur les besoins en matière de préservation des espèces et habitats les plus menacés et sur la nécessité de renforcer la coopération et d'élaborer une approche harmonisée au niveau sous-régional, afin de réaliser les objectifs de la CDB dans cette région du monde.

Des initiatives significatives sont actuellement menées afin de traduire en action le programme de travail de la CDB sur les Aires Protégées, notamment la stratégie régionale pour les aires marines protégées, qui a mené à la création en 2007 d'un réseau régional d'AMP. Toutefois, l'un des principaux défis qui subsistent est la nécessité de renforcer le financement durable au profit des Aires Protégées.



Les sept pays ont convenu d'organiser une table ronde régionale sur le financement des Aires Protégées, conformément à la Décision VIII/24, paragraphe 18a de la 8^{ème} Conférence des Parties à la CDB, ainsi qu'aux recommandations de la 14^{ème} réunion du SBSTTA à la 10^{ème} Conférence des Parties, en collaboration avec l'Initiative LifeWeb du Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD).

Cette table ronde qui rassemble les Etats et les partenaires de la coopération internationale qui a été annoncée lors de la 10^{ème} Conférence des Parties de la CBD (COP10) tiendra son premier débat approfondi le 27 mai 2011 à Dakar au Sénégal, avec pour objectif de renforcer la coordination en vue du financement de solutions en faveur des zones protégées dans la région. Cette table ronde sera organisée par les sept Etats de la région et le PRCM, en partenariat avec l'Initiative LifeWeb du Secrétariat de la CBD.

» Favoriser l'engagement des bailleurs de fonds dans l'appui à la gestion des Aires Protégées d'Afrique de l'Ouest, en particulier les éventuels nouveaux bailleurs de fonds de la sous-région.

Objectifs

Conformément aux priorités nationales et régionales, ainsi qu'aux objectifs actuels et post-Conférence des Parties de la CDB, les principaux objectifs de la Table ronde sont de :

- » Renforcer la sensibilisation sur les priorités nationales et régionales concernant la création et la gestion efficace d'Aires Protégées conformément aux objectifs 2010-2020 de la CBD ;
- » Recenser et définir les priorités nationales et régionales en vue d'un financement durable des Aires Protégées ;

Résultats escomptés

Cette table ronde offrira une vitrine pour présenter les avancées majeures réalisées en matière de biodiversité dans les pays de la sous-région du PRCM, catalysera les engagements ambitieux visant à atteindre les objectifs post-2010 et permettra de mobiliser des financements durables en vue de la gestion des Aires Protégées afin de relever les défis les plus urgents. Les priorités qui seront présentées à la communauté des bailleurs de fonds internationaux par les Etats de la région au cours cette table ronde, seront directement basées sur les priorités identifiées au niveau écologique et en matière de gestion et de financement, conformément au Programme de travail de la CBD sur les Aires Protégées.

Etapes suivantes

1. Atelier technique sous-régional de revue de la mise en œuvre du programme de travail de la CBD sur les Aires Protégées et identification des priorités et des besoins au niveau de la sous-région en avril 2011 à Dakar au Sénégal.
2. Organiser une première table ronde des bailleurs de fonds sur le thème : « Aires Protégées ouest-africaines » le 27 Mai 2011 à Dakar.



PROGRAMME RÉGIONAL DE CONSERVATION
DE LA ZONE CÔTIÈRE ET MARINE
EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de contacter :
Arona SOUMARE - WWF Sénégal asoumare@wwfsenegal.org
Charlotte KARIBUHOYE - FIBA/PRCM, karibuhoye@lafiba.org

Le PRCM est une initiative conjointe de



Avec l'appui de

